



Périgueux, le 14 juin 2018

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles publiques et privées sous contrat  
s/c de  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Division des Ressources  
humaines et de la Vie de l'élève

N° 922

Affaire suivie par :  
Stéphane DURAND

Téléphone  
05.53.02.84.77  
Télécopie  
05.53.02.84.21

Courriel  
ce.ia24-d3@ac-bordeaux.fr

20, rue Alfred de Musset  
CS 10013  
24054 PERIGUEUX Cedex

**Objet :** calendrier scolaire 2018/2019

**Réf. :** arrêté du 17 juillet 2017

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2018/2019.

J'attire votre attention sur le fait que les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019.

Vous voudrez bien en informer les familles, ainsi que les membres du conseil d'école.

La journée de prérentrée des enseignants est fixée au vendredi 31 août 2018.

Par ailleurs, durant l'année scolaire 2018/2019, six heures, prises en dehors des heures de cours, seront dédiées soit à des temps de réflexion d'équipe, soit à de la formation pour les enseignants. Les objets de réflexion, l'offre de formation et les modalités de mise en œuvre seront précisés prochainement.

L'inspecteur d'académie

Jacques CAILLAUT